



LIMOGES METROPOLE
EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNALITAIRE
SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Les deux milles singentons le jeudi vingt-et-un décembre à dix-huit heures. Le conseil communautaire de Lironges Méridionale, légalement convoqué le 20 décembre 2020 par le Président, s'est tenu en séance publique à la Mairie de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Lironges, sous la présidence de Guilhem GIBON, Président.

Alexandre PORTINHAULT, Conseiller communautaire délégué, désigné au service de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etudiant, présente :

[illegible]

Alcanta encuadernado con obligación de puerro.

Personne autorisée à vous déléguer de pouvoir :

- Mme Sarah CHENET donne pouvoir à M. BARRY VERGAUDAN
- M. François PÉRONNET donne pouvoir à M. Serge ROLLIN
- Mme Marie LAURENCE donne pouvoir à M. Sébastien LAFITE
- M. Jean-François RECOUDT donne pouvoir à Mme Elodie BABETEAU
- M. Benjamin GEA donne pouvoir à M. Vincent JAILLY
- Mme Delphine BOUTSET est donneuse de pouvoir à M. Gilles TOULIER
- Mme Marion LAFITE donne pouvoir à M. Sébastien LAFITE
- Mme Marie LAURENCE donne pouvoir à M. Sébastien LAFITE
- Mme Isabelle DECOURTO donne pouvoir à M. Sébastien LAFITE
- Mme Amélie JACQUENOT donne pouvoir à M. Matthieu FARRIER
- Mme Iratze MARTEL donne pouvoir à M. Jamal HAZINE
- Mme Sophie LAFITE donne pouvoir à M. Sébastien LAFITE
- M. Alain BOURGONNE donne pouvoir à M. Fabien DECOURTO
- Mme Nadine BURSAUD donne pouvoir à M. Claude COHENANT

Abstract

et Vincent BÉGINNE, et Philippe BASSOZ DÉFANT

L'ORDRE DU JOUR EST

DÉLIBÉRATION

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - fixation des taux pour l'année 2024

1 DOCUMENT - Publié le 28 Décembre 2023

Délégation du 21 décembre 2023



20231221_FIN_1_15_TAXE_ORDURES_MENAGERES_TAUX_2024.pdf
(.pdf, 185,9 Ko)



 **TÉLÉCHARGER**